



COMMUNIQUE DE PRESSE

Fonction publique :

**« Le Secrétaire général sort de sa neutralité
et de son devoir de réserve de façon scandaleuse ! »**

Mercredi 7 octobre 2009

Profondément choquée par les propos tenus par le Secrétaire général de la Communauté française Frédéric Delcor dans son discours fait devant tous les membres du personnel de l'administration de la Communauté française, Françoise BERTIEAUX, Chef de Groupe MR au Parlement de la Communauté française, a écrit au Ministre-Président du Gouvernement et au Ministre de la Fonction publique demandant, au nom du Mouvement Réformateur, explications et excuses complètes.

Dans ce courrier, **Françoise Bertieaux** rappelle que *« de par le niveau de la fonction que Monsieur Delcor exerce, il était logique de s'attendre à ce qu'il observe un devoir de neutralité et de réserve vis-à-vis des politiques, comme le faisait avec intelligence et délicatesse son prédécesseur. [...] De surcroît, il n'est pas acceptable que le patron d'une administration tente d'en manipuler le personnel pour lui faire croire que toutes les mesures douloureuses que devra prendre le Gouvernement PS-cdH-Ecolo, dans le contexte budgétaire actuel, seraient imputables à l'opposition. »*

Si Françoise Bertieaux exige des excuses, elle demande également à ce que le Gouvernement ait à cœur de se référer à **l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 1er décembre 2006** instaurant un régime de mandats pour les fonctionnaires généraux des Services du Gouvernement de la Communauté française, du Conseil supérieur de l'Audiovisuel et des organismes d'intérêt public qui relèvent du Comité de Secteur XVII. Et qu'en outre, il fera application de l'article 21, §2, 2° (et/ou 4°) au regard de l'article 25, 3°.



Contact Presse : Johanne Moyart. Site Internet : www.mr-pcf.be

Courriel : j.moyart@mr-pcf.be